

En Loire-Atlantique, ils font la chasse « aux panneaux publicitaires moches qui défigurent le paysage »

L'association Paysages de France lutte contre la pollution visuelle dans l'Hexagone, notamment les panneaux publicitaires illégaux. Dans le pays de Retz, où l'association est très active, près de quinze communes ont été sommées de se mettre en règle. Certaines ont agi très vite, quand d'autres jouent la montre.



Des bénévoles de l'association Paysages de France avaient organisé une opération bâchage de panneau publicitaire, en Vendée, en septembre. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

[Marion AUVRAY](#)

Publié le 26 novembre 2025 à 06h00

« *Le problème de ces panneaux, c'est qu'on s'y habitue, alors qu'ils sont une atteinte forte au paysage* », déplore Jean-Marie Delalande. L'association dont il est le président, [Paysages de France, mène une véritable croisade contre toutes les pollutions visuelles](#), de la bouteille en plastique gisant le long d'un sentier au pylône de téléphonie mobile, ou des éoliennes sur la crête d'une colline.

Mais ce qui hérisse vraiment le poil des adhérents de Paysages de France, ce sont les panneaux publicitaires moches qui défigurent les entrées de villes, les routes à forte circulation. L'association est très active en Loire-Atlantique, notamment dans le pays de Retz, grâce à l'un de ses adhérents qui réalise régulièrement des relevés d'infractions. Impossible de connaître son identité, le détective amateur étant par ailleurs engagé dans le public, indigne, mystérieux, Jean-Marie Delalande.

Quinze communes du pays de Retz épinglées

Toujours est-il que cet enquêteur antipub a sillonné les routes du territoire et a noté des dizaines d'infractions aux réglementations en matière d'affichage publicitaire. « *Nous prenons ensuite le relais, en vérifiant les informations. Lorsqu'il y a des irrégularités, nous mettons en demeure les mairies, qui ont cinq jours pour faire des constats d'infraction*, détaille le président de Paysages de France. *Les communes doivent ensuite mettre en demeure l'annonceur ou l'afficheur pour qu'il retire les panneaux* ».

Si les demandes de l'association restent lettres mortes, elle lance alors un recours gracieux, puis des démarches auprès du tribunal administratif. Paysages de France a 200 dossiers en cours dans l'Hexagone.

Dans le pays de Retz, quinze communes ont été épinglées. Certaines se sont mises en conformité, comme Sainte-Pazanne. « *On avait une dizaine de panneaux concernés*, retrace [Aurélié Guitteny, première édile](#). *Les entreprises les ont majoritairement récupérés, mais lorsque ce n'était pas le cas, on l'a fait pour elles* ».

« L'économie locale en jeu »

À Villeneuve-en-Retz, où une procédure auprès du tribunal administratif est en cours, [le maire, Yves Blanchard](#), a préféré laisser la justice trancher. « *On trouve qu'il n'y a pas beaucoup de panneaux*, se justifie-t-il. *Et nous n'avons pas tous les éléments ; nous attendons la décision des juges* ».

Si ces deux maires comprennent la démarche de Paysages de France, ils admettent volontiers qu'en tant qu'élus, il n'est pas toujours aisé de faire la chasse aux panneaux illégaux. Surtout lorsqu'ils appartiennent à des commerçants locaux. Et surtout en période électorale. « *C'est aussi l'économie locale qui est en jeu*, défend Yves Blanchard. *C'est déjà compliqué pour les commerces, il faut trouver un équilibre* ».

Aurélié Guitteny, elle, a travaillé avec ses équipes à revoir la signalétique dans la commune pour la rendre plus lisible dans l'espace public. Et veille aux affichages illégaux. Pas de favoritisme, promet-elle : « *La preuve, l'une des entreprises dont nous avons fait retirer le panneau était celle de mon mari* ».